

Le locuteur plurilingue face à ses compétences linguistiques Emprunts, calques et marqueurs transcodiques dans le corpus valdôtain de l'Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan (ALAVAL)

Federica Diémoz - Andres Kristol

1. Introduction

Tous les phénomènes que nous examinerons dans ces lignes se situent dans le cadre des compétences linguistiques multiples de nos informateurs qui, en contexte valdôtain, sont évidemment tous plurilingues, avec le francoprovençal, le français et l'italien. Il s'agit d'observations qui ont pu être faites, *mutatis mutandis*, dans de nombreuses autres situations de communication plurilingue, mais qui illustrent bien les réalités de la situation linguistique valdôtaine actuelle.

Le projet ALAVAL et sa méthodologie ont été présentés pour la première fois par Kristol (1994) dans les Actes du Centre René Willien ; ensuite, Diémoz et Maître (2000) ont présenté l'état des travaux au moment de nos enquêtes dans le cadre d'un projet Interreg II (1998-2001), grâce à un mandat de la Bibliothèque cantonale du Valais (Médiathèque de Martigny) et le BREL. Une description plus élaborée de notre méthodologie et de nos objectifs a été présentée par Diémoz / Kristol (sous presse) au récent séminaire de géographie linguistique



de Palerme. Actuellement, le moment est propice pour reprendre le fil, dans le cadre de ce colloque, car notre projet vient de recevoir le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique¹ pour trois ans, et nous sommes en train de préparer la publication d'un premier volume de cartes avec leur analyse.

Comme son nom le dit, notre projet est axé sur les parlers francoprovençaux du Valais romand qui sont les seuls dialectes de la Suisse romande qui permettent encore une étude de nature géolinguistique, parmi des locuteurs d'âge avancé. Notre réseau d'enquêtes comprend 21 communes valaisannes, auxquelles s'ajoutent deux communes en Haute-Savoie (La Chapelle d'Abondance et Sixt) et deux communes valdôtaines (Bionaz et Torgnon), pour garantir l'interconnexion de nos données valaisannes avec celles des régions – et des atlas linguistiques – voisins. Dans chaque commune, nous avons enregistré une femme et un homme, ce qui nous permet de dépasser une information purement idiolectale et de documenter la variation interne naturelle de tous nos parlers. Dans cette communication, nous n'exploiterons cependant que nos données valdôtaines, recueillies à Bionaz et à Torgnon, et qui sont disponibles au BREL sur les DVD que nous avons préparés dans le cadre du projet Interreg II.

Voici un premier énoncé de notre corpus qui permet de situer la méthodologie de notre projet et la problématique sur laquelle nous désirons nous concentrer ici². Il s'agit de la réponse que le témoin de Bionaz a donnée à la phrase du questionnaire « La fontaine a deux bassins »³.

- (1) lu bw'æɫə i l a də i l a d'ɔθ v'aske i l a d'ɔwθ: - l ɛ d'ɔblo -
 l e d'ɔblo lu bw'æɫə l ɛ d'ɔblo
*L'auge / la fontaine elle a deux elle a deux bassins elle a deux .. elle est double ..
 elle est double la fontaine est double.*

Dans cet énoncé, le témoin fournit d'abord une traduction littérale de l'énoncé de notre questionnaire, qui était formulé en français – nous aurions évidemment pu l'interroger en italien ou en francoprovençal, mais cela n'aurait fait que déplacer le problème ; nous reviendrons à cette question. Il calque donc la structure syntaxique de la phrase du questionnaire – en intégrant d'ailleurs dans sa réponse un emprunt à l'italien, à savoir «*vasche*». Même si, objectivement, cette réponse n'est pas « fausse » – dans toutes les langues du monde, il est possible de dire la même chose de différentes manières, pragmatiquement équivalentes – manifestement, la première formulation ne le satisfait pas. On observe donc en direct tout le travail de réencodage et de reformulation auquel se livre l'informateur, jusqu'à la satisfaction de la réponse définitive [lu bw'æɫə l ɛ d'ɔblo].

Nous pensons que ce passage illustre parfaitement la thématique qui nous intéresse ici, à savoir le comportement linguistique du locuteur plurilingue face à ses compétences multiples. Du même coup, cet exemple illustre aussi la démarche que nous avons adoptée pour la réalisation de notre atlas.

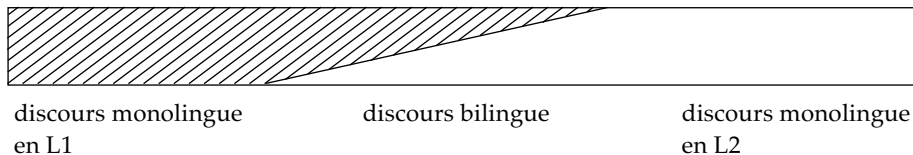
Tous nos enregistrements se sont déroulés dans une situation communicative de type dialogué. Étant donné que la logique de l'Atlas linguistique demande la récolte d'un corpus d'énoncés comparables, nous avons cependant été obligés d'adopter pour l'enquête une méthode de traduction, malgré les désavantages connus de ce procédé, souvent évoqués dans la littérature dialectologique (à ce sujet, cf. p.ex. CHAURAND 1972: 199-201). Nous avons donc d'emblée choisi de travailler dans une situation de communication multilingue : nous avons interrogé les informateurs en *français* tout en leur demandant de répondre en *patois*. C'est un modèle de communication qui peut paraître insolite à première vue, mais qui ne l'est pas tant que cela : il est courant dans le monde politique suisse, où les membres des commissions parlementaires, par exemple, s'expriment chacun dans sa propre langue. Notre propre expérience de terrain – ce que Kristol (1998) a appelé la « production interactive d'un corpus semi-spontané » – a montré que cette démarche, axée sur la production d'actes de parole complets, permettant d'étudier différents phénomènes de la morphosyntaxe francoprovençale, et non pas sur celle de mots isolés, ne compromettait que très marginalement la qualité des informations obtenues et convenait parfaitement aux objectifs que nous nous étions fixés. Nous observons en effet que nos informateurs produisent très souvent des structures lexicales et syntaxiques qui divergent du français et dont on peut donc supposer, à première vue, qu'ils reflètent bien les structures habituelles du francoprovençal spontané.

Par ailleurs, nous avons testé l'option de l'interview menée en patois : Federica Diémoz, qui est originaire de Roisan (Aoste), a interrogé l'informatrice d'Orsières en Valais (Orsières et Roisan se trouvent respectivement sur le versant nord et sud de la route du Grand Saint-Bernard et sont linguistiquement assez proches). Nous avons pu constater alors que les interférences entre le questionnaire et les réponses devenaient encore nettement plus nombreuses, car notre informatrice se limitait fréquemment à reproduire mot à mot l'énoncé que l'enquêtrice lui avait soumis, au lieu de le reformuler à sa manière. Nous sommes donc rapidement revenus à l'enquête bilingue qui oblige les informateurs à repenser et à reformuler leurs réponses en francoprovençal, selon les objectifs de notre enquête.

Mais la chose la plus intéressante, dans le cadre de la thématique qui nous intéresse ici, c'est le fait que tout notre corpus a été élaboré dans une situation de communication plurilingue, et avec des locuteurs plurilingues – du moins plurilingues passifs – devant et derrière le microphone : tous nos informateurs valdôtains étaient évidemment trilingues (francoprovençal, italien et français), et en ce qui concerne notre équipe, la compréhension des trois langues était également assurée. Même si les questions de notre enquête étaient formulées en français, le témoin savait que ses interlocuteurs étaient également plurilingues. Par conséquent, même s'il encode et reformule ses réponses en dialecte, il se sent libre de donner des compléments d'information, des explications supplémentaires en français, en « patois » et en italien.

Or, il faut souligner ici que le discours plurilingue est une forme caractéristique du comportement linguistique des plurilingues dont un large public – et même certains linguistes – se font en général une idée fausse, le plus souvent négative, sous l'influence du discours dominant influencé par une certaine idéologie puriste et « monolingue ». Parfois, le bilinguisme et le discours plurilingue ont carrément été considérés comme une menace pour la pureté des langues concernées. Sur la base de méthodes d'enquête biaisées, on a voulu démontrer que le bilingue était une sorte de « handicapé mental », dont les performances linguistiques dans chacune de ses langues seraient inférieures à celle des monolingues, un locuteur « incapable » de produire des énoncés linguistiquement « purs ».

En réalité, comme l'ont montré en particulier les travaux de Georges Lüdi et de Bernard Py (2002 : 141) sur la communication bilingue, les bi- ou plurilingues ne possèdent pas simplement deux ou plusieurs langues qu'ils peuvent employer en fonction de leurs interlocuteurs ou de la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. Ils disposent également des ressources linguistiques dont les monolingues sont privés. Dans certaines situations, lorsque leurs interlocuteurs sont également plurilingues, ils sont capables d'utiliser à fond leurs capacités langagières et choisissent un discours bi- ou plurilingue : ils *définissent* la situation de communication comme étant plurilingue et *choisissent* une forme de langue que la sociolinguistique anglosaxonne a appelée « we-code » : nous sommes entre bilingues, donc « parlons bilingue ».



C'est en particulier ce discours « mixte » qui a souvent fait l'objet des critiques de la part des tenants de l'idéologie « monolingue », alors qu'il possède tout simplement ses propres règles et ses propres fonctions.

En ce qui nous concerne, nous estimons actuellement que la plupart des phénomènes d'interférences entre le francoprovençal, l'italien et le français que nous observons dans notre corpus sont un simple reflet de la réalité linguistique dans laquelle se trouvent tous nos informateurs, qui vivent dans une situation de contact linguistique et de plurilinguisme permanent. Dans une telle situation – qui a désormais une histoire de plusieurs siècles – il serait évidemment illusoire de partir à la recherche d'une situation linguistiquement « pure » : l'idée même de l'existence d'une langue ou d'un dialecte « purs » est une pure fiction qui appartient à la recherche linguistique – et en particulier dialectologique – d'un autre âge. Aucun de nos dialectes n'a jamais vécu en autarcie. Depuis le Moyen Âge, tous nos dialectes ont toujours côtoyé d'autres langues (le latin d'abord, le piémontais, le français et l'italien ensuite), et ils en véhiculent les traces, bien sûr.

2. Les marqueurs transcodiques

Regardons à présent de quelle manière les phénomènes évoqués ci-dessus se présentent dans notre corpus, qui fourmille de *marques transcodiques*⁴. Pour tous ces cas de figure, les calques, les emprunts et les alternances codiques, les éléments de la deuxième langue (L2) peuvent provenir du français ou de l'italien.

2.1. Les emprunts

Selon une certaine idéologie qui a même trouvé son expression dans ce colloque, les emprunts avilissent la langue qui les accueille. Selon une approche plus linguistique, comme l'écrit Henriette Walter (1997 : 11), ils ne font rien d'autre que d'enrichir l'éventail des moyens d'expressions à disposition des locuteurs.

Dans notre contexte, on ne sera pas étonné de constater que certains termes du lexique de la mode féminine sont d'origine française. Ainsi, dans une partie du questionnaire qui parle du costume traditionnel féminin, notre informatrice de Bionaz répond :

- (2) la fadɛ l e l'ütsø: - e a god'e - nɔ dj'ã a **god'e** ε ε - plis'e pɛ
La jupe est longue .. et à godets .. nous nous disons à godets eh eh .. plissée comme ça.

Or, ce qui nous paraît particulièrement significatif dans cet énoncé, c'est le fait que l'informatrice accompagne son discours d'un commentaire métalinguistique explicite ([nɔ dj'ã] « nous disons »), ce qui montre bien qu'elle est consciente qu'elle est en train d'utiliser un emprunt.

Dans notre prochain exemple, l'emprunt à l'italien se fait dans le domaine que, d'un point de vue lexicologique, on appelle les *statalismes*, c'est-à-dire les dénominations propres à des réalités nationales. Alors qu'en Suisse, nous avons les *cars postaux* jaunes qui desservent les vallées alpines, en Italie, c'est la *corriera* qui remplit la même fonction :

- (3) lœ tɔR'istə ɑR'æðvɔ̃ avq'i la d - der'ij **kɔR'jɛɛra** (Bionaz)
Les touristes arrivent avec la d .. dernière poste.

D'un point de vue formel, parmi les emprunts, nous relevons essentiellement deux cas de figure ardent une apparence étrangère. Dans le premier cas, on reste dans le cadre d'un discours monolingue en patois ; dans le deuxième cas, on pourra se demander si nous avons affaire à des alternances codiques, à des changements de langue ponctuels.

- (4) l ɛ n'ʊ ãŋ - cʲə kãŋ a l ə - s'ula lav'ɛtsə l ɛ **dɪçɛnd'œva** (Bionaz)
Il y a neuf ans .. que quand a l euh .. celle avalanche est descendue.

Dans un discours « monolingue » en patois, on s'attendrait à une forme telle que *veuna ba*, *colèe ba*. Malgré cela, on constate ici que l'emprunt est parfaitement intégré, d'un point de vue phonétique et morphologique, et ne détonne pas du tout dans l'énoncé dialectal. Les dialectophones plurilingues sont évidemment conscients des équivalences systématiques qui existent entre les différentes langues qu'ils utilisent, et maîtrisent parfaitement les mécanismes de l'intégration phonétique et morphologique.

Le prochain exemple va au-delà d'un simple emprunt lexical :

- (5) **sta** mat'ɛi lɔ p'u j a 'sāt'u d 'ɔja (Torgnon)
Ce matin le coq a chanté tôt.

Dans ce cas qui est attesté à plusieurs reprises dans notre corpus, l'informateur utilise le démonstratif italien *questa* (dans sa forme réduite *sta*) au féminin avec un substantif [mat'ɛi] qui est masculin en patois. L'influence sous-jacente de l'italien *mattina* semble évidente. En revanche, tous nos informateurs valaisans ou savoyards utilisent soit la forme du démonstratif masculin ([si mat'ɛ] « *ce matin* »), soit, beaucoup plus fréquemment, l'adverbe temporel *wèi* ([wej mat'in] « *aujourd'hui matin* »). En Vallée d'Aoste, ces tournures traditionnelles restent attestées, mais elles sont devenues rares.

2.2. Connecteurs et ponctuels

Au-delà des emprunts lexicaux et des calques (comme dans notre premier exemple) qui sont un phénomène peu spectaculaire, il y a deux phénomènes nettement plus intéressants, que notre corpus permet d'observer :

- c'est d'une part la présence de *connecteurs* (qui indiquent la relation logique entre deux éléments de l'énoncé : les conjonctions, les adverbes ou locutions adverbiales) et de *ponctuels* (ou de *marqueurs*, selon une autre terminologie, qui structurent l'énoncé, dans le discours oral), qui sont souvent empruntés au français et à l'italien,
- et d'autre part les cas d'*alternances codiques* (le « code-switching » ou « code mixing » de la terminologie anglo-saxonne).

Nous ne sommes pas les premiers à observer que dans la situation où une langue vernaculaire, dialectale, est dominée par une langue officielle, qui est la langue de la scolarisation, les différentes « chevilles » qui articulent le discours sont souvent empruntées à la langue dominante. Ainsi, Pierre Cadiot (1987 : 55) qui a travaillé sur la Lorraine germanophone, a observé la présence de marqueurs français dans des discours qui sinon étaient entièrement dialectophones. Wüest et Kristol (1993) ont fait le même genre d'observations dans le discours des locuteurs occitans pyrénéens.

À cet égard, l'originalité de notre corpus valdôtain actuel consiste dans le fait que les connecteurs et les ponctuels peuvent être empruntés aussi bien au français qu'à l'italien, ce qui illustre la coexistence séculaire de deux « langues toit » officielles en Vallée d'Aoste⁵, et le trilinguisme hautement développé de nos informateurs.

Parmi les marqueurs empruntés au *français* nous trouvons « presque », « généralement » ou « jusque » :

- (6) wɛː nɔ ɕ'ɛŋ pʀ **pr'esk** a vœtəd'u kjɪlɔm'etɪə də də də v'ɕɛlːə (Bionaz)
Oui nous sommes pr presque à vingt deux kilomètres de de de Ville (=Aoste).
- (7) ʒENERalm'ũ ɪ fœ - ɪ fœ semø'a tɔt'e le sem'ẽ a la l'enːæ kal'ẽtɛ (Torgnon)
Généralement il faut .. il faut planter toutes les semences à la lune descendante.

Parmi les marqueurs empruntés à l'*italien*, on rencontre « anche », « invece » «praticamente», «diversamente», «dunque», «basta», «insomma», «sempre» et «perchè». Chez le même locuteur, ces formes peuvent être phonétiquement intégrés dans l'énoncé en patois ou apparaître comme des citations, dans leur forme italienne.

- (8) **'ænkjɛ** le k'yte j e pu k'ɛ nɔ le k'œːm nɔ pʀefɛ'ẽ pœk'jɛ sen'ɔ ɪ m'ɔntɔ nɔ pʀefɛ'ẽ **s'ẽmpɛ** a la l'œnːæ kɪ k'aːle pu a la l'œnːa mɔt'ũta nɔ s'e (Torgnon)
Aussi les côtes de bette c'est pas que nous les que nous préférons parce que sinon elles montent nous préférons toujours à la lune qui descend pas à la lune montante nous ici.
- (9) lɛɛ lɛ kl'jə nɔ le z atset'ẽ **ũke** ɔ sypermarts'e (Torgnon)
Les les clous nous les achetons aussi au supermarché.

2.3. Les alternances codiques

Le véritable discours plurilingue, dans notre corpus, apparaît dans les énoncés où les informateurs changent réellement de langue en cours de route. En effet, comme l'écrivent Lorenza Mondada et Simona Pekarek (2003 : 102),

les marques transcodiques représentent un phénomène communautaire qui présuppose une excellente maîtrise des deux langues impliquées ; elles sont constitutives d'une véritable compétence bilingue.

Elles précisent en outre que

l'alternance codique [... n'est pas ...] un signe de déficits linguistiques [...], mais la manifestation de stratégies communicatives effectivement bilingues (Mondada / Pekarek 2003 : 103).

Un des meilleurs exemples pour une « navigation aux limites des deux langues » se trouve dans notre corpus féminin de Torgnon :

- (10) d e grād'e a mars'ɛλæ: ɔ: d ye d e kōmēs'e: p'ee d e vek'ye l/dɔ a mars'ɛλə
zysk 'a: a l 'adzə de ũ ʒ 'ā - **apɾ'e** ʒə syə rœvəe s ẽ reve'ẽ
J'ai grandi à Marseille oh j'ai j'ai commencé j'ai vécu là à Marseille
jusqu'à l'âge de onze ans .. ensuite je suis reve nous sommes revenus.

Évidemment, on pourrait penser ici que l'alternance entre le français et le patois est induit par le sujet même de l'énoncé, à savoir le souvenir d'une enfance passée à Marseille, mais par ailleurs, comme nous l'avons vu dans les exemples (7), (8) et (9) ci-dessus, la même informatrice est capable de naviguer de la même manière entre le français, le patois et l'italien dans une série d'autres énoncés également.

2.4. Le travail métalinguistique

À la différence du locuteur monolingue qui n'a que difficilement la possibilité de prendre du recul par rapport à la seule langue dont il dispose, le locuteur plurilingue est un locuteur conscient des différentes ressources linguistiques qui sont à sa disposition et qui se surveille sans arrêt, car il sait qu'il est susceptible de produire des énoncés mixtes qui passeraient mal dans un contexte monolingue⁶. Par conséquent, notre corpus est extrêmement riche en reformulations et en commentaires métalinguistiques qui nous permettent d'observer le *travail d'encodage* que fournissent nos témoins.

Ainsi, dans une phrase toute banale de notre questionnaire, prévue pour illustrer les structures de la phrase interrogative « Aimez-vous les épinards ? », notre informatrice, qui se surveille constamment, constate qu'il n'y a pas de mot patois spécifique pour désigner ce légume (en revanche, elle nommera sans hésiter [ly z ākrw'jɔ] « *les épinards sauvages* ») :

- (11) l am'adə vo ly æ - z epin'ar - ma **n a pa na pɔ'ola k d'i** - **kə tradw'i** (Bionaz)
Aimez-vous les .. épinards .. mais il n'y a pas un mot qui dit .. qui traduit.

De toute évidence, le locuteur plurilingue est beaucoup plus conscient aussi qu'un monolingue que chaque langue découpe différemment la réalité et que dans chaque langue individuelle, une appellation spécifique et précise devrait en principe correspondre à chaque objet.

C'est ce qui apparaît très clairement dans l'énoncé suivant, où l'informatrice de Torgnon répond au stimulus du questionnaire « On voit le clocher de loin » :

- (12) k̄a t̄ə m'v̄ə v̄e s'y av'ɛ le **m vwe** n̄ə av'ɛ le **mæf'ime** t̄ə - t̄ə v'ei k̄e: -
 t̄ə v'ɛ l̄ə kl̄əts'e de t̄ɔɾɿ'ɔ

*Quand tu mo .. viens en haut avec les m.. voi.. non avec les voitures tu .. tu vois que ..
tu vois le clocher de Torgnon.*

Cet énoncé illustre de manière particulièrement transparente le travail d'encodage de l'informatrice :

- l'hésitation sur « monter » (un faux départ sur *m..*, qui est corrigé en [vẽ s'y])
- l'hésitation sur « voiture » (*voiture* en français, *macchina* en italien), avec une solution typiquement valdôtaine, à savoir un calque du type lexical italien, dans une forme phonétiquement dialectale qui s'appuie sur le français *machine*.

3. Conclusions

Le plurilingue est un locuteur conscient, qui fait travailler toutes ses compétences linguistiques en se surveillant constamment, et qui est ainsi capable de produire des énoncés parfaitement « purs » dans toutes les langues qu'il possède, si la situation l'exige, et des énoncés plurilingues, lorsque la situation communicative est définie comme plurilingue. Étant donné que la situation linguistique valdôtaine, pour tous les locuteurs patoisants, est essentiellement plurilingue, on ne sera donc pas étonné de voir apparaître de nombreuses occurrences de « code switching » (alternance codique) et de « code mixing ».

La véritable particularité de la situation valdôtaine, telle que notre corpus permet de l'observer, c'est pourtant le trilinguisme constant, avec deux langues officielles (et de scolarisation) qui laissent simultanément leurs traces dans la langue vernaculaire traditionnelle.

NOTES

¹ Projet numéro 100012-107702/1.

² Les clips audiovisuels (image et son) dont nous utilisons les transcriptions ici peuvent également être consultés – moyennant l'installation préalable du logiciel gratuit « QuickTime Player » – sur le site internet du Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel (www2.unine.ch/dialectologie/page9353.html).

³ Dans l'impossibilité d'adopter une transcription « orthographique » commune pour l'ensemble des parlers de notre réseau d'enquête, nous transcrivons les données de notre corpus en API, en adoptant par ailleurs les conventions d'écriture qui se sont imposées dans les analyses de l'oralité spontanée : absence de ponctuation, indication des pauses par un tiret. Puisque les données sonores de l'atlas sont à la disposition des utilisateurs, nous renonçons à indiquer l'intonation. Dans les traductions, nous navi-

guons entre deux pôles : d'une part la traduction littérale qui calque l'énoncé dialectal, mais parfois à la limite du compréhensible, et une traduction qui restitue le sens de l'énoncé. Dans les traductions, les signes ordinaires de la ponctuation française font leur réapparition, car – même si nous calquons la structure de l'énoncé oral sous-jacent – il ne s'agit plus d'une parole dite, et nous tenions à souligner ainsi la différence. Pour cette même raison, nous avons remplacé le tiret (-), qui indique les pauses (ou des ruptures de construction) dans l'énoncé oral, par deux points (..) dans la traduction.

⁴ Avec Georges Lüdi (1990 : 327), nous désignons par ce terme l'ensemble des phénomènes du discours qui renvoient d'une manière ou d'une autre à la rencontre de deux ou de plusieurs systèmes linguistiques (les calques, les emprunts, les transferts lexicaux, les alternances codiques, etc.), indépendamment de leur origine (il peut s'agir d'emprunts conscients, de changements de langue ou d'interférences involontaires).

⁵ Cf. à ce sujet Bauer 1999 : 76-77.

⁶ Le bilinguisme entièrement équilibré est un cas de figure relativement rare ; en règle générale, le bilingue est conscient que dans certains domaines, sa langue A est plus développée que sa langue B. À cet égard, ce qui le distingue du monolingue – qui lui non plus, ne possède jamais toutes les ressources de sa seule langue – c'est qu'il est capable de comparer, et c'est pour cette raison qu'il se croit souvent en position d'infériorité par rapport aux monolingues.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUER, Roland, «Storia della copertura linguistica della Valle d'Aosta dal 1860 al 2000: un approccio sociolinguistico», *Nouvelles du centre d'études francoprovençales René Willien*, n°. 39, p. 76-96, 1999.
- CHAURAND, Jacques, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas, 1972.
- CADIOT, Pierre, «Les mélanges de langue», in : VERMES, Geneviève, BOUTET, Josiane (éd.) (1987), *France, pays multilingue*, vol. 2 : *Pratique des langues en France*, Paris, L'Harmattan, p. 50-61, 1987.
- DIÉMOZ, Federica, MAÎTRE, Raphaël, « L'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand (ALAVAL). État des travaux », *Nouvelles du centre d'études francoprovençales René Willien* n° 41, p. 50-65, 2000.
- DIÉMOZ, Federica, KRISTOL, Andres (sous presse), « L'atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan » in : *Atti del Seminario di studi Percorsi di geografia linguistica. Esperienze italiane e europee*, Palermo, 23-24 marzo 2005.
- KRISTOL, Andres, « Pour une représentation 'globale' de la langue parlée : l'Atlas linguistique audio-visuel du Valais romand », in : *La transcription des documents oraux. Problèmes et solutions*. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales « René Willien ». Quart (Aoste), Musumeci, Région autonome de la Vallée d'Aoste, Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique, p. 49-62, 1994.
- KRISTOL, Andres, « La production interactive d'un corpus semi-spontané : l'expérience ALAVAL », in : MAHMOUDIAN, Mortéza, MONDADA, Lorenza (éds), *Le travail du chercheur sur le terrain*. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête. Cahiers de l'ILSL 10, Lausanne, Université de

- Lausanne, p. 91-104, 1998.
- LÜDI, Georges, « Französisch : Diglossie und Polyglossie », in : HOLTUS, G. et al. (éds), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, V,1, Tübingen, Niemeyer, p. 307-334, 1990.
- LÜDI, Georges, PY, Bernard, *tre bilingue*, Berne, Lang, 1986 (²2002).
- MONDADA, Lorenza, PEKAREK DOEHLER, Simona, « Le plurilinguisme en action », in : Lorenza MONDADA, Simona PEKAREK DOEHLER (éd.), *Plurilinguisme, Mehrsprachigkeit, Plurilingualism. Enjeux identitaires, socio-culturels et éducatif. Festschrift für Georges Lüdi*, Tübingen / Basel, Francke, p. 95-110, 2003.
- WALTER, Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Lafont, 1997.
- WÜEST, Jakob Th., KRISTOL, Andres M., *Aqueras montanhas. Études de linguistique occitane : le Couserans (Gascogne pyrénéenne)*, Tübingen / Basel, Francke, 1993.